

Article XI

Le présent Traité, dont les textes anglais, russe, français, espagnol et chinois font également foi, sera déposé dans les archives des gouvernements dépositaires. Des copies dûment certifiées conformes du présent Traité seront adressées par les gouvernements dépositaires aux gouvernements des Etats qui auront signé le Traité, ou qui y auront adhéré.

LES CHEFS DE GOUVERNEMENT SE FELICITENT DE LA SIGNATURE DU TRAITE SUR LA NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEARES

Dans les discours qu'ils ont prononcés à Moscou, à Londres et à Washington, lors des cérémonies d'ouverture à la signature du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui se sont déroulés le 1er juillet, les Chefs de gouvernement de l'URSS et du Royaume-Uni et le Président des Etats-Unis se sont félicités de cet événement.

DISCOURS DE M. KOSSYGUINE

A Moscou, M. Kossyguine, Président du Conseil des Ministres de l'URSS, a prononcé le discours suivant :

Me faisant l'interprète du Gouvernement de l'Union soviétique, je voudrais exprimer la profonde satisfaction que me procure aujourd'hui l'ouverture à la signature du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires — cet important instrument international qui a été approuvé par une majorité massive des Etats membres de l'ONU. La conclusion du Traité sur la non-prolifération constitue un grand progrès pour la cause de la paix. Dès l'apparition des armes nucléaires, l'Union soviétique a entrepris des démarches fermes et constantes pour libérer l'humanité de la menace nucléaire. La conclusion du Traité est une étape importante vers ce but, car il fait obstacle à une plus grande dissémination des armes nucléaires et décroît ainsi le danger de guerre nucléaire.



M. Kossyguine, Président du Conseil des Ministres de l'Union soviétique prononce une allocution, à Moscou, après la signature du traité de non-prolifération nucléaire. Les signataires étaient M. Gromyko, Ministre des affaires étrangères de l'URSS, Sir Geoffrey Harrison, Ambassadeur du Royaume-Uni en Union soviétique et M. Thompson, Ambassadeur des Etats-Unis en Union soviétique. Photo: Fotokhronika Tass

La participation d'un grand nombre d'Etats à la signature du Traité, aujourd'hui, prouve qu'il est possible de trouver des solutions acceptables pour tous aux problèmes internationaux complexes, d'importance vitale pour toute l'humanité. L'élaboration du Traité a demandé de grands efforts et des discussions prolongées auxquelles ont participé des Etats ayant des systèmes sociaux différents, des pays nucléaires et non nucléaires, grands et petits, avancés et en voie de développement. Le Traité est le fruit de nombreuses suggestions et propositions faites par différents Etats; il tient compte de points de vue divergents sur la solution du problème de la non-dissémination; cependant, tous les Etats qui l'ont voté ont été d'accord sur le principal, qui est la nécessité d'empêcher la dissémination des armes nucléaires.

La résolution sur les garanties relatives à la sécurité des Etats non nucléaires Parties au Traité, que le Conseil a adoptée récemment, est un complément important du Traité lui-même. Ainsi que son représentant l'a déclaré au Conseil de sécurité, le Gouvernement de l'Union soviétique entend adhérer à cette décision avec la plus grande rigueur.

Il y a cinq ans, nous avons signé ici, à Moscou, un traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. Par la suite, un traité interdisant l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique aux fins militaires a également été conclu. Avec le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ces traités constituent des pas

concrets vers la limitation de la course aux armements et créent des conditions plus favorables pour le progrès du désarmement.

Le Gouvernement de l'Union soviétique attache une grande importance aux dispositions du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui imposent aux Parties au Traité l'obligation de poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à l'arrêt de la course aux armements nucléaires et au désarmement nucléaire; il a donc décidé d'envoyer à tous les Gouvernements un mémorandum concernant certaines mesures urgentes ayant trait à l'arrêt de la course aux armements et au désarmement, comme l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires, l'arrêt de leur production, la réduction et la liquidation des stocks nucléaires et la limitation, ainsi que la réduction consécutive des moyens de véhiculer les armes stratégiques. Le Gouvernement de l'Union soviétique attache une importance exceptionnelle à ce mémorandum, dont l'objectif est le renforcement de la paix. La mise en œuvre simultanée ou progressive des mesures de désarmement proposées par le Gouvernement de l'Union soviétique contribuerait grandement aux efforts visant à mettre un terme à la course aux armements et à trouver une solution générale au problème du désarmement.

Je voudrais exprimer l'espoir que le mémorandum sera examiné par tous les Gouvernements avec toute l'attention nécessaire, qu'il fera l'objet d'un examen approfondi et constructif au sein du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, dont les travaux doivent reprendre dans un proche avenir, et que comme conséquence il sera possible d'atteindre des résultats concrets dans le domaine du désarmement, conformément aux aspirations de tous les peuples du monde.

DISCOURS PRONONCES A LONDRES

Mr. Harold Wilson, Premier Ministre du Royaume-Uni et M. Michael Stewart, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ont pris la parole à Londres au cours de la cérémonie.

Déclaration de M. Wilson: C'est un événement d'une portée historique. Je n'hésite pas à dire que le Traité signé aujourd'hui à Moscou et à Washington comme ici à Londres, est la plus importante mesure de contrôle et de désarmement sur laquelle on ait réussi à se mettre d'accord. Si des mesures n'avaient pas été prises pour empêcher la dissémination des armes nucléaires d'un pays à l'autre, en quelques années le monde entier aurait été assombri par le nuage noir de la peur. L'objet de ce Traité est de dissiper ce nuage qui s'amassait et de faire en sorte que les immenses forces de l'atome soient consacrées au bien-être de l'humanité et non pas à sa destruction.

Il y a presque sept ans que l'idée d'un traité de non-prolifération a été conçue pour la première fois. Pendant les longues négociations menées depuis lors, des cyniques ont affirmé que ce projet ne deviendrait jamais une réalité concrète; que le temps travaillait contre nous. Certainement, si nous n'avions



M. Michael Stewart, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni signe le Traité de non-prolifération à Londres sous le regard de MM. David Bruce, Ambassadeur des Etats-Unis (à l'extrême-droite) et Mikhail Smirnovsky, Ambassadeur de l'Union soviétique (deuxième à partir de la gauche). A l'extrême-gauche, M. Harold Wilson, Premier Ministre du Royaume-Uni, qui a prononcé le discours d'ouverture. Photo: Associated Press

pas approuvé ce Traité, nous n'aurions peut-être jamais eu une deuxième fois la possibilité d'arrêter la dissémination des armes nucléaires et les affirmations des cyniques se seraient révélées exactes. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, nous avons choisi la voie de la sagesse. Elle conduira, nous en sommes convaincus, à des progrès constants vers d'autres mesures de contrôle et de désarmement.

Ce succès, nous le devons en grande partie aux efforts patients et éclairés du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement. Ce Traité prouve aussi que, sur les questions de la plus haute importance, l'Est et l'Ouest peuvent travailler ensemble à l'objectif commun de la sécurité mondiale. Nous savons tous aussi à quel point, pour la conclusion de ce Traité, nous sommes redevables aux efforts conjugués des Etats-Unis et de l'Union soviétique, dont les éminents représentants sont ici pour signer le Traité. Je rends hommage en particulier aux efforts inlassables et à la diplomatie adroite de MM. Foster et Roschine, Co-présidents du Comité, qui peuvent être fiers à juste titre du succès qui a couronné leurs travaux.

Mais je ne voudrais pas laisser échapper cette occasion de parler aussi de la persévérance et de la compétence dont a fait preuve notre propre équipe de négociateurs, dirigée si efficacement depuis quelques années par mes amis,

les très honorables M. Mulley et Lord Chalfont, dont nous saluons tous la présence à cette cérémonie.

Quand le Gouvernement a été constitué, il y a près de quatre ans, Lord Chalfont a été nommé Ministre du désarmement — c'était la première fois que la Grande-Bretagne avait un Ministère du désarmement — et il a été habilité à travailler d'une manière permanente avec d'autres gouvernements, d'abord à la conclusion du Traité que nous signons aujourd'hui et puis à promouvoir d'autres mesures de contrôle pour atteindre l'objectif final d'un désarmement général et complet.

Je pense que la Grande-Bretagne a pu jouer un rôle important dans l'obtention de ce résultat, grâce aux efforts déployés, sous la direction du Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, par les deux ministres qui ont œuvré inlassablement pour aboutir à l'événement historique que nous célébrons aujourd'hui.

Excellences, il ne s'agit pas d'un traité dont deux ou trois pays seulement sont les auteurs. Ce Traité existe parce qu'il reflète et concrétise le désir universel et fondamental de l'humanité de vivre dans la paix et la sécurité. Chacun des gouvernements dont les représentants ont appuyé ce Traité à l'Assemblée générale des Nations Unies et qui ont voté pour la résolution, peut estimer qu'il a contribué à la conclusion du Traité que nous signons aujourd'hui, et les nombreux représentants présents à cette cérémonie ont l'insigne honneur de manifester l'appui donné par leurs pays et par eux-mêmes au Traité en le signant le jour même où il est ouvert à la signature.

Je suis sûr d'exprimer un sentiment auquel vous ferez tous écho lorsque je dis que le Gouvernement de Sa Majesté continuera, avec une confiance renouvelée et un espoir accru, à travailler à de nouveaux progrès dans le désarmement — étant convaincu que nous pourrons, dans l'avenir, considérer cette journée comme marquant une grande étape vers un monde meilleur et plus sûr.

Allocution de M. Stewart: Depuis plus de vingt ans, la menace de la destruction nucléaire a plané sur l'humanité. Pendant cette période, les moments de crainte et d'anxiété ont été trop nombreux et les moments de joie trop rares; aujourd'hui, nous avons le droit de nous réjouir parce que, par ce Traité, non seulement nous empêchons la dissémination des armes nucléaires dans le monde, mais nous augmentons la confiance entre les nations et nous rendons ainsi plus faciles les nouvelles mesures — et il y en a encore beaucoup à prendre — qui permettront de délivrer les peuples du monde de la charge financière que représentent les armements et d'offrir à la nouvelle génération un monde plus sûr et plus exaltant. C'est donc pour moi une grande joie d'avoir pu signer ce Traité aujourd'hui et c'est avec une satisfaction égale que j'invite les éminents représentants d'autres Etats ici présents à signer le Traité.

DISCOURS DU PRESIDENT JOHNSON

A Washington, le Président Johnson a prononcé le discours suivant:



M. Dean Rusk, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis, signe le Traité de non-prolifération à Washington. A sa gauche, le Président Johnson et à sa droite, M. William Foster, Représentant des Etats-Unis au Comité des Dix-huit sur le désarmement, Sir Patrick Dean, Ambassadeur du Royaume-Uni et M. Anatole Dobrynine, Ambassadeur de l'Union soviétique, qui ont également signé le Traité. Photo: Votavafoto Wien

Le moment que nous vivons est rassurant et plein d'espoir pour les relations entre les nations.

Nous sommes venus signer un traité qui limite la dissémination des armes nucléaires.

Près de 50 nations sont représentées ici à Washington pour prendre des engagements dans le cadre du Traité. Leurs représentants le signent également à Moscou et à Londres. Nous espérons fermement que presque tous les pays du monde prendront dans les semaines et les mois qui viennent la décision d'accepter ce Traité qui a été recommandé au monde par une majorité massive des membres de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les objectifs du Traité sont simples :

- faire que les pays qui ne possèdent pas d'armes nucléaires s'engagent à ne pas en produire et à ne pas en recevoir à l'avenir ;
- faire en sorte que ces pays tirent pleinement profit des bienfaits de l'atome pour la paix ;
- faire que les puissances nucléaires s'engagent à élaborer des mesures efficaces de contrôle des armes et de désarmement.

Il y a un an, à Glassboro, le Président Kossyguine et moi-même avons constaté que nous étions d'accord pour travailler sans relâche en vue d'atteindre cet objectif.

Après presque un quart de siècle de danger et de peur, la raison et le bon sens ont triomphé pour réduire ce danger et diminuer cette peur. L'humanité est rassurée.

Non seulement rassurée, mais même pleine d'espoir et de réconfort. Car ce Traité est la preuve qu'au milieu des tensions, des luttes, des combats et des deuils de cette période, des hommes de nombreuses nations ne se sont pas écartés du chemin qui mène à la paix, ni perdu la volonté de l'atteindre. La conclusion de ce Traité encourage l'espoir que d'autres mesures pourront être prises pour la paix du monde.

C'est pour ces raisons et dans cette perspective que j'ai dit de ce Traité qu'il était l'accord international le plus important depuis le commencement de l'ère nucléaire. Il renforce la sécurité de tous les pays en diminuant d'une manière appréciable le danger d'une guerre nucléaire entre les nations.

Il encourage l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire en donnant des garanties efficaces contre son usage à des fins de destruction.

Mais, et c'est peut-être encore plus important, la signature de ce Traité entretient l'élan vers un monde plus sûr.

Nous avons tendance à négliger, à oublier ce que cet élan a apporté dans les années qui viennent de s'écouler. Ce furent des années fécondes pour les diplomates qui travaillent sans bruit. Après de longs mois de négociations patientes et assidues, nous avons conclu, au cours des cinq dernières années:

- le Traité d'interdiction limitée des essais;
- le Traité sur l'espace extra-atmosphérique;
- le Traité créant une zone dénucléarisée en Amérique latine.

L'humanité est en marche vers le sommet et non vers l'abîme. Nous ne devons pas permettre que cette marche s'interrompe.

Ce Traité, comme ceux qui l'ont précédé, n'est pas l'œuvre d'une seule nation. C'est l'œuvre de toutes les nations qui cherchent à s'acquitter de leurs obligations pour le maintien de la paix et d'un ordre mondial stable. J'espère, et c'est la volonté commune de toute l'humanité, que toutes les nations comprendront que ce Traité leur fournit une protection accrue. J'espère qu'elles l'accepteront et qu'elles contribueront ainsi davantage à la paix et à la sécurité internationale.

Etant l'une des nations qui possèdent des armes nucléaires, les Etats-Unis ont assumé, pendant toutes les années qui viennent de s'écouler, des responsabilités effrayantes. Le Traité augmente ces responsabilités, car nous

avons promis d'utiliser nos armes seulement en conformité avec la Charte des Nations Unies.

En outre, nous avons annoncé clairement au Conseil de sécurité de l'ONU ce que je vais répéter aujourd'hui: si un Etat qui a accepté le Traité n'a pas d'armes nucléaires et qu'il soit victime d'une agression nucléaire ou l'objet d'une menace d'agression nucléaire, les Etats-Unis sont prêts à demander que le Conseil de sécurité prenne immédiatement des mesures pour lui venir en aide conformément à la Charte.

En me félicitant de la conclusion de ce Traité qui empêche la dissémination des armes nucléaires, je réaffirme l'engagement des Etats-Unis d'honorer toutes leurs obligations découlant d'accords de sécurité mutuelle. Ces accords ont sensiblement amélioré la sécurité de notre pays et des nations avec lesquelles ils ont été conclus. Ils ont créé une certaine stabilité dans un monde souvent instable.

Ce Traité constitue une importante mesure de sécurité. Mais il pose également les fondements indispensables :

- d'une coopération élargie pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques ;
- de mesures complémentaires visant à arrêter la course aux armements nucléaires.

Nous coopérons sans réserve à promouvoir les garanties prévues dans le traité. Nous contribuerons ainsi à créer le climat de confiance nécessaire pour une coopération accrue dans le domaine de l'atome pour la paix. Lorsque le Traité sera entré en vigueur, nous donnerons à l'Agence internationale de l'énergie atomique la possibilité d'appliquer ses garanties à toutes les activités nucléaires des Etats-Unis — à l'exclusion seulement de celles qui ont une importance directe pour la sécurité nationale. Ainsi, les Etats-Unis ne demandent pas aux autres d'accepter des garanties qu'ils ne voudraient pas accepter eux-mêmes.

Comme le Traité l'exige, nous nous engageons également à faciliter un échange aussi large que possible d'équipement, de matières et de renseignements scientifiques et technologiques en vue des utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Les besoins des pays en voie de développement recevront une attention particulière.

Nous mettrons sans difficulté à la disposition des puissances non nucléaires qui sont Parties au Traité les résultats des explosions nucléaires à des fins pacifiques. Nous le ferons sans délai et en vertu des dispositions du Traité.

En cette heure d'espoir où de grands desseins se réalisent, je suis heureux de pouvoir présenter au monde un accord capital — accord auquel j'ai travaillé activement depuis le mois de janvier 1964.

Les Gouvernements de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Etats-Unis ont décidé d'entamer très prochainement des discussions sur

la limitation et la réduction des moyens de transport des armes nucléaires stratégiques offensives et des moyens de défense contre les fusées balistiques.

Les discussions sur ce sujet extrêmement complexe ne seront pas faciles. Nous n'avons aucune illusion à cet égard. Je sais combien il a fallu de patience et de tenacité pour en arriver là où nous sommes. Je connais les difficultés qui nous attendent. Je n'ignore pas les craintes, la méfiance et les anxiétés que nous devons surmonter. Mais je crois que le même esprit de conciliation qui s'est manifesté dans les négociations du présent Traité peut nous procurer un bon résultat.

L'homme peut encore être maître de son destin, à l'âge nucléaire, et apprendre à aimer ses frères.

En vue d'atteindre cet objectif — afin que le monde sorte des ténèbres de la guerre pour entrer dans la lumière de la raison et de la sécurité — j'engage solennellement les ressources, la résolution et les efforts incessants du peuple et du Gouvernement des Etats-Unis.»

DES GARANTIES POUR TRENTE ANS

L'Agence continuera d'appliquer son système de garanties pendant trente ans afin de s'assurer que la collaboration entre le Japon et les Etats-Unis en matière d'énergie nucléaire ne vise que des fins pacifiques.

Un accord conclu à Vienne le 10 juillet remplace celui qui était en vigueur depuis cinq ans et viendra à expiration en octobre 1968. Les Gouvernements japonais et américain ont d'abord conclu un accord bilatéral de coopération concernant les emplois civils de l'énergie nucléaire en 1958 et ils ont transféré l'administration des garanties à l'AIEA en 1963. L'accord nippo-américain a été prolongé pour trente ans et le Conseil des gouverneurs a approuvé une demande selon laquelle l'Agence devrait continuer à appliquer les garanties pendant cette période.

Le Japon a été le premier pays à accepter, en 1959, les garanties de l'Agence qui s'appliquent maintenant dans ce pays à 21 réacteurs et assemblages critiques, y compris la grande centrale nucléaire de Tokai-Mura, et 37 autres installations.